

Durée	14 h en face-à-face (7 séances de 2h)
Réf.	CC-BC-AVE02
Tarif	1750,00 € HT *
Délais	Accès à la formation tout au long de l'année
Type	Formation individuelle (présentiel ou distanciel)

*Plusieurs financements possibles : CPF, OPCO, entreprise, auto-financement, etc.)



PROGRAMME DE FORMATION

AVENIR EVOLUTION INTERMÉDIAIRE

OBJECTIFS

- ✓ Analyser votre personnalité, vos comportements afin de définir un projet professionnel et/ou personnel qui vous ressemble.
- ✓ Déterminer vos compétences acquises, vos besoins, vos valeurs, vos ressources
- ✓ Appréhender vos savoirs, savoir-faire et savoir-être.
- ✓ Améliorer votre niveau de satisfaction au travail.
- ✓ Développer votre employabilité et sécuriser votre parcours.
- ✓ Développer des dispositions à vous orienter et piloter sa carrière de façon autonome.

MOYENS

- ✓ **Tests spécialisés** : centres d'intérêt, personnalité, intelligence, gestion émotionnelle, entrepreneuriat etc.
- ✓ **Autoévaluation** : satisfaction et performance, valeurs, qualités, ressources, motivations.
- ✓ **Apports de connaissances** : données chiffrées et informations sur le marché de l'emploi, les métiers, les formations, les aides, les institutions et les financements.
- ✓ **Enquêtes-métiers** : des rencontres avec des professionnels des secteurs ou métiers visés.
- ✓ **Livrets Convergence** : ils viennent élargir votre réflexion et guider votre travail.
- ✓ **Synthèse de fin de bilan** : rédigée par le(la) bénéficiaire, il reprend l'ensemble des étapes du bilan, permettant de fixer et structurer les acquis afin d'optimiser la réussite du projet professionnel.

COMPETENCES VISEES

- ✓ **Savoir s'orienter sur le plan professionnel** : le bilan de compétences vise à développer les compétences permettant de faire des choix pertinents en matière d'orientation professionnelle à travers une meilleure évaluation de ses compétences, une connaissance approfondie de soi et une plus grande compréhension de ses freins et qualités.
- ✓ **Analyser le Marché de l'Emploi** : le bilan de compétence vise à développer les compétences permettant d'analyser efficacement le marché de l'emploi, à décomposer les savoirs, savoir-faire et savoir-être attendus par les employeurs, à reconnaître les connaissances et apprentissages à acquérir et définir le parcours de formation à suivre pour les compléter.

DEROULE PEDAGOGIQUE

Le programme suit les trois phases réglementaires inscrites au Code du travail, article [L. 6313-1](#) et [R6313-4](#). La durée de ces différentes phases est limitée à 24h au total et dépend de la formule de bilan de compétences choisie par le (la) bénéficiaire.

Étape ANALYSE : Phase préliminaire

- ✓ Analyse de la demande du (de la) bénéficiaire,
- ✓ Détermination du format le plus adapté à la situation et au besoin,
- ✓ Définition des modalités de déroulement du bilan.

Étape ADAPTATION : Phase d'investigation

- ✓ Bilan personnel et tests d'orientation et de personnalité :
 - ✓ Analyse du parcours personnel et professionnel
 - ✓ Exploration des valeurs, centres d'intérêts, motivations et personnalité
 - ✓ Réflexion autour de l'équilibre vie pro/vie perso
- ✓ Analyse métier /marché et recherches documentaires :
 - ✓ Exploration des voies d'évolutions professionnelles possibles
 - ✓ Analyse des compétences : savoir, savoir-faire et savoir-être
- ✓ Identification des « possibles ».

Étape ACTION : Phase de conclusion

- ✓ Définition du projet :
 - ✓ Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation,
- ✓ Recensement des conditions par enquêtes auprès de professionnels :
 - ✓ Contact et moyens favorisant la réalisation du projet professionnel
- ✓ Définition des étapes du projet professionnel
 - ✓ Entretien de suivi
 - ✓ Plan d'action suivi

DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE PROJET PROFESSIONNEL avec CONVERGENCE CONNECT

- ✓ **Espace numérique de formation individualisée en ligne** spécialement développé pour une évolution professionnelle facilitée
- ✓ **La plateforme de formation qui vous accompagne pas à pas** vers un avenir qui vous ressemble



AVENIR EVOLUTION INTEGRALE

POUR QUI ?

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- ✓ **Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics** : Actifs, salarié(e)s, demandeur(euse)s d'emploi, travailleurs indépendants, professions libérales, personnes sans activité professionnelle, agents publics, dirigeants, chef(fe)s d'entreprise...

HANDICAP

- ✓ **La formation est accessible à toutes les situations de handicap** dans la limite des compétences, moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la formation (présentiel, accueil dans un lieu accessible à mobilité réduite, visioconférence).

EVALUATION

- ✓ **Une bonne compréhension de la langue française** est nécessaire pour utiliser les supports de formation, tests et questionnaires.
- ✓ Dans le cas où le(la) bénéficiaire ne maîtriserait pas parfaitement la langue française, un test de français pourra lui être proposé.

MODALITES D'ACCES

- ✓ Chaque demande de prestation est assujettie à la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation.
- ✓ Le devis est transmis sous format électronique par email ou par voie dématérialisée par le biais de l'application moncompteformation.gouv.fr.
- ✓ Après acceptation du devis et signature du contrat, ou de la convention de formation, la prestation peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.

EVALUATION

- ✓ Évaluation des compétences acquises via un questionnaire en ligne

CERTIFICATION QUALIOPi

- ✓ **Le Certificat Qualiopi Convergence Conseil et Formation** a été renouvelé le 13/01/2026 pour une durée de 3 ans jusqu'au 12/01/2029.
- ✓ Certificat Apave N° 395515/r3
- ✓ Le Certificat qualité a été délivré au titre des catégories d'actions suivantes :
Bilan de compétences
Action de formation



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTION DE FORMATION
BILANS DE COMPETENCES

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- ✓ **Un accompagnement pas à pas, personnalisé** (présence du formateur à chaque séance)
- ✓ **Mise en situation réelle** par des enquêtes terrain auprès de professionnels du métier ou du secteur envisagé
- ✓ **Une analyse personnelle et professionnelle** permettant de s'orienter plus efficacement
- ✓ **Rédaction d'un document de synthèse personnalisé** qui reprend tous les apprentissages du bilan
- ✓ **Mise en place et application d'un plan d'action détaillé**
- ✓ **Des praticiens en bilan de compétences certifiés** : véritables soutiens dans la durée, nos professionnels vous accompagnent tout au long du parcours de formation.
- ✓ **Un suivi personnalisé à +6mois post formation** : 2 rendez-vous post bilan de compétences pour préparer votre insertion professionnelle

